



Formule Famille Directe



Rassemblez et économisez! Si vous et/ou votre conjoint ne faites pas encore partie de la clientèle de la BCV, **les six premiers mois du forfait vous sont offerts.**

Vous et votre conjoint privilégiez les solutions digitales pour la gestion de vos opérations bancaires. En optant pour la formule Famille Directe, vous bénéficiez de l'un des tarifs les plus avantageux du marché pour les familles!

Offert
les 6 premiers
mois pour
la nouvelle
clientèle

Forfait gratuit dès CHF 15 000 d'avoirs familiaux¹ à la BCV ou avec un prêt hypothécaire² à la BCV, sinon CHF 15 par mois. La formule Famille Directe inclut pour chaque conjoint:

Un compte privé (individuel ou joint)

pour gérer votre argent au quotidien de manière autonome

Un compte e-Épargne

pour faire des économies à un taux plus avantageux grâce à une gestion en ligne

Une carte Visa Debit

pour payer vos achats dans les commerces et en ligne, retirer ou verser sans frais de l'argent aux bancomats de la BCV et de toutes les banques cantonales

Une carte de crédit Visa/Mastercard® Argent³ (ou Prepaid)

pour régler vos dépenses en toute flexibilité dans le monde entier⁴ (achats coup de cœur, vacances, etc.).

ou carte de crédit Visa/Mastercard Or³ pour CHF 6 supplémentaires par mois

BCV-net, BCV Mobile et BCV TWINT

les solutions digitales pour faciliter votre quotidien

BCV EXTRA

pour bénéficier d'une multitude de rabais pour vos loisirs sur simple présentation de votre carte Visa Debit

Vous pouvez compléter avec:

Un compte Épargne 3 ou un dépôt Portfolio 3

pour épargner en vue de votre retraite ou pour l'achat d'un bien immobilier, tout en économisant des impôts. Pour bénéficier d'opportunités de rendement supérieur, grâce au placement de votre prévoyance, optez pour un dépôt Portfolio 3.

Pour toute autre prestation non citée, veuillez vous référer à la brochure « Tarifs et conditions des prestations ».



www.bcv.ch/tarifs

¹ Solde des comptes et dépôts de chaque conjoint à la BCV + solde des comptes Épargne Cadeau à la BCV (soumis à l'autorité parentale) des enfants habitant au même domicile légal que les conjoints.

² Prêt hypothécaire détenu par la famille à la BCV.

³ Inclus dans les formules: une carte principale et une carte supplémentaire, sous réserve des conditions d'octroi. Limites en fonction de la situation de chaque cliente et chaque client.

⁴ Sauf dans certains pays soumis à sanctions ou embargos.